

ECOLE D'ART DRAMATIQUE
LUCERNAIRE

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2025/2026
ATELIERS INTENSIFS

Nous sommes ravis de vous accueillir la saison prochaine aux Ateliers du Lucernaire.

IMPORTANT : A savoir pour l'inscription et le règlement

Pour cette nouvelle saison, l'organisation et la gestion administrative des Ateliers du Lucernaire ont été confiées à la Compagnie Philippe Person.

Aussi, merci de ne plus adresser ni courrier, ni mail au Lucernaire.

**Les bulletins d'inscription accompagnés des pièces comptables demandées devront être adressés à :
Philippe Person. 19 rue Roger Bacon. 75017 Paris.**

Contact mail : cours@lucernaire.fr / cie.philippeperson@yahoo.fr

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Compagnie Philippe Person.

Le règlement peut se faire à l'année, par trimestre, par mois.

Tous les détails se trouvent dans le corps du bulletin ci-dessous.

La reprise des cours aura lieu le samedi 4 octobre et le dimanche 5 octobre
A la rentrée, nous vous ferons parvenir le calendrier des cours d'octobre à mai.

Au plaisir de vous accueillir.
Philippe Person.

NOM, PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE, CODE POSTAL, VILLE :

TELEPHONE(S) :

(Pour les élèves mineurs, merci d'indiquer également le numéro du responsable légal)

MAIL :

(Merci d'écrire votre adresse mail en MAJUSCULES)

Merci de
Joindre **une**
photo
d'identité

Merci de sélectionner le cours choisi :

ATELIER INTENSIF 1 / PHILIPPE PERSON. Mardi 19h-22h. Samedi 10h-13h. 200 € /mois

ATELIER INTENSIF 2 / MARIE MONTEGANI. Jeudi 19h-22h. Dimanche 19h-22h. 200 € / mois

MODES DE REGLEMENT

- PAIEMENT EN UNE FOIS

1600,00 € TTC à régler par chèque, prélèvement ou virement (encaissés en octobre 2025).

Merci de joindre le chèque au bulletin d'inscription à l'ordre de l'Ecole du Lucernaire

ou

*Merci de **joindre un RIB** (une demande d'autorisation de prélèvement vous sera remise ; il faudra ensuite nous la retourner signée)*

- PAIEMENT EN TROIS FOIS

Trois règlements : 530€ en octobre 2025, 530€ en janvier 2026 et 540€ en avril 2026 à régler par chèques ou prélèvements.

Merci de joindre les trois chèques au bulletin d'inscription à l'ordre de l'Ecole du Lucernaire

ou

*Merci de **joindre un RIB** (une demande d'autorisation de prélèvement vous sera remise ; il faudra ensuite nous la retourner signée)*

- PAIEMENT PAR MENSUALITE

200,00 € TTC/ mois par prélèvement automatique **uniquement**, en 8 fois le 15 du mois, d'octobre 2025 à mai 2026 inclus.

*Merci de **joindre un RIB** (une demande d'autorisation de prélèvement vous sera remise ; il faudra ensuite nous la retourner signée)*

Ce formulaire, accompagné du règlement, est à nous envoyer par courrier uniquement, à Philippe Person, 19, rue Roger Bacon. 75017 Paris.

Attention : cette inscription est un engagement pour toute la durée de l'année scolaire, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement après le 1^{er} cours d'essai.

Cette inscription permet de bénéficier du 1er octobre 2025 au 30 juin 2026 d'un tarif préférentiel:

- 16€ au lieu de 32€ sur toutes les pièces de théâtre programmées au Lucernaire* (19€ pour un accompagnateur) DU MERCREDI AU VENDREDI.

- 7€ au lieu de 11€ sur toutes les séances de cinéma

Merci de ne rien laisser dans la salle ou dans les parties communes. La Cie Philippe Person et le Lucernaire ne pourront en aucun cas être tenu responsable en cas de vol. **Il est interdit de manger dans la salle ou sur scène.**

Les cours se dérouleront dans les salles de théâtre, **merci de veiller à ne pas toucher aux éléments de décors, de ne pas déplacer ou dérégler les projecteurs et de ne pas enlever les marques au sol et sur les murs de scène**

Fait à, le

Signature